

Conseil du 10^e arrondissement – 30 mai 2016

Vœu déposé par Laurent Schouteten et les élus du groupe Les Républicains relatif aux nuisances constatées au Canal Saint-Martin

Considérant qu'avec l'arrivée des beaux jours, le Canal Saint Martin constitue un espace de rassemblement particulièrement prisé ;

Considérant que ces rassemblements s'accompagnent de nombreuses nuisances, celles-ci étant ressenties par les riverains comme de plus en plus importantes depuis plusieurs années ;

Considérant à ce titre que, si des mesures ont été prises avec notamment l'installation de poubelles supplémentaires à l'été 2015, la pollution du site risque une nouvelle fois de dégrader le canal et ses abords ;

Considérant qu'il est par ailleurs essentiel cette année, après la période de chômage du canal et la réfection du site, de sensibiliser plus que jamais ses utilisateurs à son respect ;

Considérant en outre que, en 2015, le commissariat du 10^e arrondissement a reçu de nombreuses plaintes d'habitants suite à des nuisances sonores particulièrement fortes en seconde partie de soirée ;

Considérant encore que l'alcoolisation massive et rapide des jeunes n'a pu qu'être constatée une fois encore tout au long de l'été, celle-ci présentant un risque particulièrement fort en termes de santé publique ;

Considérant enfin qu'il est inenvisageable que cette situation, ce renouvelle cet été ;

Laurent Schouteten et les élus du groupe Les Républicains demandent au Maire du 10^e arrondissement :

- D'indiquer dès à présent les mesures engagées pour l'été 2016 tant en termes de prévention que de répression des incivilités ;
- De demander à la préfecture de Police de faire preuve de la plus grande fermeté dans la poursuite des troubles à l'ordre public ;
- D'assurer une publication des conséquences sanitaires liées à une alcoolisation excessive.